

PEACEBUILDING FUND

ANNEX 1: Project Budget Revision with Additional Allocation *(to be filled and signed by the recipient UN organizations and National Implementing Partner(s))*

Project Number: PBF/COD/E7 - 00078973

Project Title: Appui aux institutions judiciaires et pénitentiaires des provinces de l'Est de la République Démocratique du Congo

Duration of Project (from – to): 09 December 2010 – 31.12.2012

- As per original approval: 31.12.2012
- As per revised approval: 31.12.2013

Date of Submission: 13 December 2012

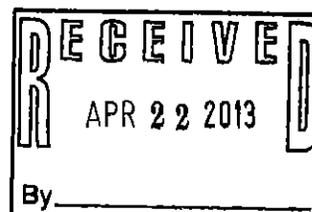
CATEGORY	ORIGINAL ALLOCATION			ADDITIONAL ALLOCATION	TOTAL ALLOCATION
	IOM	UNOPS	UNDP	UNOPS	
1. Staff and other personnel	56,222	209,977	95,829	28,140	390,168
2. Supplies, Commodities, Materials		384,565	251,000	91,051	726,616
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)		384,566	9,257	8,364	402,187
4. Contractual services			108,851		108,851
5. Travel					
6. Transfers and Grants to Counterparts					
7. General Operating and other Direct Costs		47,504	15,258	15,504	78,266
Sub-Total Project Costs	56,222	1,026,612	480,195	143,059	1,706,088
8. Indirect Support Costs	2,811	71,863	33,614	5.9% 8,446	6.84% 116,733
TOTAL	59,033	1,098,475	513,809	151,505	1,822,821

FONDS DE STABILISATION ET DE RELEVEMENT

**TERMES DE RÉFÉRENCE ET RÈGLES DE PROCÉDURE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU FONDS DE STABILISATION**

PAGE DE GARDE DU PROJET

Organisation des NU bénéficiaire :		Titre du projet: Réhabilitation d'urgence des quartiers enfants et femmes de la Prison de Goma	
Organisation(s) Participante: UNOPS			
Directeur (Directrice) du Projet: Nom: Marc Empain Adresse: Téléphone: +243 99 33 28 267 E-mail: marcE@unops.org		Ministère ou autre entité nationale: Ministère de la Justice Provincial Nom : Christophe Ndibeshe- Ministre Adresse: Téléphone: E-mail:	
Numéro de Projet: TBD		Durée du Projet: Deux mois	
Lieu(x) couvert(s) par le projet: Goma, Nord Kivu, RDC			
Description du Projet: Ce projet vise la réhabilitation minimale d'urgence des quartiers des femmes et des mineurs de la prison de Goma afin de contribuer ainsi à la restauration de l'autorité de l'État à travers le renforcement des capacités de cette Institution pénitentiaire et le renforcement des mécanismes légaux et judiciaires de répression des actes criminels dans la province du Nord Kivu.		SRFF:	\$ 151,505.77
		GoRDC:	\$
		Autre	\$
		Coût total	\$ 151,505.77
		Répartition par org. NU	\$ \$
		Durée du projet: Deux mois, à partir du 15 janvier 2013.	
Composante/sous composante STAREC : Sécurité (sous Commission, Restauration de l'autorité de l'état)		Composante/sous composante ISSSS: Restauration de l'autorité de l'état	
Résultats et Activités Prépondérantes: Le principal résultat attendu du projet est la réhabilitation du quartier des mineurs et du quartier des femmes de la prison de Muzenze à Goma afin de les rendre opérationnels et fonctionnels.			
Date d'examen par le Comité de Revue	13-19 Décembre 2012		



Technique (CRT)	
Date d'examen par le Secrétariat Technique	13-19 Décembre 2012
Montant Total Approuvé:	\$ 151,505.77

<u>Au nom de:</u>	<u>Signature</u>	<u>Date</u>	<u>Nom/Titre</u>
Autorité nationale		<u>21/12</u>	<u>Christophe Ndibeshe, Ministre provincial de Justice du Nord Kivu</u>
Organisation des NU bénéficiaire		<u>03/01/2013</u>	<u>Brian Treacy, Représentant UNOPS</u>
Co-président (Gouvernement)			<u>Richard Muyej Mangez, Ministre de l'Intérieur</u>
Co-président (ONU)		<u>8/01/2013</u>	<u>Moustapha Soumaré, DSRSG/RC/HC/RR</u>



1. Situation et nature du problème

A la suite de la prise de la ville de Goma au Nord Kivu par les rebelles du Mouvement du 23 mars, en Novembre 2012, plusieurs actes de vandalisme et de pillage ont été enregistrés dans cette ville notamment dans la prison de Goma où ils ont par ailleurs occasionné l'évasion de plus d'un millier de détenus. Parmi ces fugitifs, l'on relève non seulement des éléments de nombreux groupes armés, mais aussi des éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et diverses autres personnes poursuivies pour de graves violations des droits de l'Homme. En raison du manque d'infrastructures carcérales à Goma, l'on a assisté à une augmentation notable ces dernières semaines de la justice populaire, avec plusieurs cas d'exécutions expéditives perpétrées sur des malfaiteurs présumés.

Cette situation contribue à l'insécurité qui prévaut dans cette région du pays depuis plusieurs mois et requiert des mesures nécessaires et immédiates pour la protection des populations civiles. A ce titre, des nombreux travaux devraient être réalisés tant sur le bâtiment principal de ladite prison (quartiers des mineurs et des femmes) ainsi que sur le complexe annexe destiné aux hommes en uniformes, afin d'en assurer la viabilité et d'en restaurer l'entière capacité d'utilisation.

Les activités de réhabilitation proposées dans le cadre de ce projet se grefferont à celles en cours d'exécution par l'UNOPS depuis mai 2011 et ce, grâce à un financement de 1,096,293 USD et de 448,836 USD respectivement consentis à cet effet par le Fonds pour la Consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF) et le Gouvernement du Canada, dans le la cadre de la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la Stabilité à l'Est de la RDC (ISSSS) en soutien au plan du Gouvernement pour la Stabilisation et de Reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC). Le projet permettra ainsi de garantir la lutte contre l'impunité et de créer les conditions de confiance des populations vis-à-vis du système judiciaire et pénitentiaire pour une paix durable.

Les principaux bénéficiaires de cette intervention seront les populations de l'Est de la RDC et particulièrement de la zone géographique du Nord Kivu et sur plan institutionnel, le Gouvernement de la RDC dont le plan de réforme de la justice prévoit le renforcement des capacités de fonctionnement de plusieurs prisons de la RDC.

2. Concept du Projet

Résultats prévus

Le principal résultat attendu du projet est la réhabilitation du quartier des mineurs et du quartier des femmes de la prison de Muzenze à Goma afin de les rendre opérationnels et fonctionnels.

Cohérence avec d'autres activités:

Le Projet contribuera à la restauration de l'autorité de l'Etat à travers le renforcement des capacités des institutions pénitentiaires et le renforcement des mécanismes légaux et judiciaires

de répression des actes criminels.

L'initiative présente vient compléter des activités déjà menées ou en cours par l'UNOPS, les Sections « Etat de Droit » et « Unité Pénitentiaire » de la MONUSCO, ainsi que par divers partenaires et intervenants. Aussi, afin d'éviter le dédoublement des efforts, les activités proposées dans ce projet sont en synergie avec celles d'autres sections de la MONUSCO et d'autres partenaires de la RDC.

Les activités proposées dans ce projet ont pour objectif de rendre opérationnelles deux ailes supplémentaires pour la Prison de Goma, qui viendront compléter l'aile actuellement en construction par l'UNOIPS destinée aux détenus militaires. De plus, les travaux pris en compte dans ce projet sont complémentaires à ceux entrepris déjà par l'American Bar Association, le CICR et le gouvernement provincial.

Plus précisément, les activités prévues dans ce projet seront complétées par celles prévues par le Comité International de la Croix Rouge (en termes d'assistance de santé), et de l'American Bar Association qui s'est engagée à fournir l'adduction d'eau potable.

Risques et hypothèses:

Les facteurs externes qui devraient être pris en compte en vue d'assurer l'atteinte effective des résultats escomptés par le projet sont les suivants :

- **Le contexte politique et sécuritaire fragile et complexe :** l'environnement politique et sécuritaire précaires à l'Est de la RDC particulièrement dans le Nord Kivu constitue un risque considérable pour la bonne exécution du projet. En effet, le conflit n'ayant pas été fini dans l'Est de la RDC, la situation sécuritaire reste précaire peut dégénérer à tout moment avant les conclusions des assises de Kampala. Cet environnement pouvant changer et se dégrader à n'importe quel moment, la participation de la MONUSCO est nécessaire et permettrait la mise en œuvre relativement sécurisée des activités. Cette assistance pourra également se faire dans les limites des possibilités d'intervention de la Force de la MONUSCO vu les charges inhérentes à son mandat.
- **Les conditions de fonctionnement difficiles :** insuffisance des moyens logistiques, infrastructurels et des ressources disponibles ainsi que la lenteur et lourdeur des procédures inhérentes au Système des Nations Unies. Une analyse des capacités d'exécutions et opérationnelles permettra de s'assurer de la réalité des moyens nécessaires afin d'améliorer les capacités et l'efficacité des structures impliquées.

3. Gestion du Projet

Modalités de mise en œuvre:

Du point de vue opérationnel, le projet bénéficiera non seulement de la présence d'une structure de l'UNOPS existante et active à l'Est de la RDC mais aussi du soutien du centre

d'opérations basé à Kinshasa notamment pour le suivi et la coordination avec le Gouvernement central et les divers partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Le budget de fonctionnement prévu permettra de couvrir les fonctions de base d'assistance technique qui seront assumées par le bureau de projet à Goma. Les coûts relatifs aux activités de suivi et de coordination qui seront exécutées par le Centre d'opérations à partir de Kinshasa ont également été considérés, séparément du budget de fonctionnement du bureau provincial.

Ainsi donc, de manière pratique :

- La gestion et la supervision globales du projet seront assurées par le bureau de l'UNOPS-CDOC à Kinshasa ;
- La coordination, l'orientation stratégique, les opérations de *Passation des Marchés* et la gestion financière du projet seront assurées par le bureau de coordination régionale basé à Goma ;
- La mise en œuvre quotidienne, la planification et la supervision des travaux seront sous la gestion d'un Ingénieur international et d'un ingénieur national tous deux basés à Goma.

L'expérience antérieure pertinente de l'UNOPS dans la mise en œuvre des travaux d'infrastructure dans la région sera mise au profit du projet. Ainsi en plus des leçons apprises de cette expérience précédente, le projet pourra bénéficier des relations de partenariat que l'UNOPS a développé avec les autorités étatiques nationales et locales, le secteur privé et les ONG actives dans la région. D'autre part, l'équipe du projet mis en place par l'UNOPS est opérationnelle, a une parfaite compréhension des services à fournir et une connaissance détaillée des capacités professionnelles locales dans le secteur, ce qui pourra favoriser la célérité et l'efficacité dans la mise en œuvre des activités de passation de marchés des travaux.

D'autre part, en sa qualité d'agence du système des Nations Unies, l'UNOPS pourra solliciter le soutien de la MONUSCO afin d'assurer la continuité et l'avancement des travaux en cas de circonstances sécuritaires complexes. De même, en sa qualité d'agence du système des Nations Unies, l'UNOPS est exempté de taxes, ce qui pourrait avoir des répercussions positives sur les coûts d'acquisition des biens et des services nécessaires. Enfin, l'UNOPS grâce à ses contributions versées auprès de UNSS, bénéficiera de l'appui de cette agence pour toutes les questions relatives à la sécurité ; ce qui permettrait de réduire les coûts à prévoir dans ce secteur.

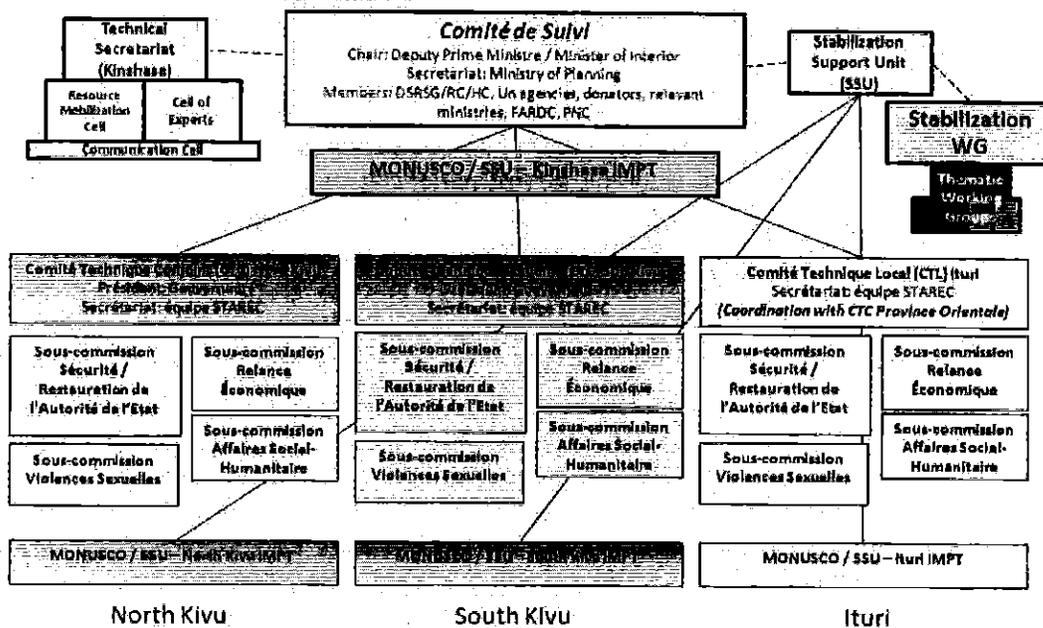
Partenariat et coordination :

Le projet sera mis en œuvre dans le cadre de la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la Stabilité à l'Est de la RDC (ISSSS) en soutien au plan du Gouvernement pour la Stabilisation et de Reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC). La structure de coordination du STAREC a été créée par décret présidentiel n°09/051 du 29 Juin 2009. Celui-ci prévoit des structures au niveau national pour une orientation stratégique globale et des structures au niveau provincial pour assurer la coordination opérationnelle. Le Secrétariat technique du STAREC, composé de l'équipe de coordination du gouvernement interprovincial et

l'Unité de soutien à la stabilisation/MONUSCO, sont chargés d'appuyer le fonctionnement efficace de ces organes.

Ce projet concourt plus particulièrement à la réalisation de l'objectif de l'ISSSS visant la restauration et le renforcement de l'autorité de l'État. De ce fait, il sera sous la coordination générale des structures établies dans le cadre du programme STAREC/ISSSS comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Structure de coordination du STAREC/ISSSS



Suivi et évaluation:

Les activités de suivi et évaluation du projet seront réalisées par les structures de coordination établies dans le cadre de l'ISSSS comme indiqué ci-dessus. Des réunions du Comité de Suivi composé du Ministère de la Justice et Droits Humains, des partenaires internationaux et de l'UNOPS seront organisées le cas échéant. De même, la surveillance stratégique de l'évolution du projet sera faite à travers le CTC présidé par le Gouverneur de la Province du Nord Kivu. Des rapports réguliers seront remis à l'Unité d'Appui à la Stabilisation de la MONUSCO, dans son rôle de secrétariat technique du Fonds pour la Consolidation de la Paix. De plus, l'agence de mise en œuvre, l'UNOPS, rendra régulièrement son rapport à la sous-commission technique

de sécurité du CTC du Nord Kivu.

En plus des rapports réguliers au CTC, des missions d'évaluation conjointes seront effectuées ensemble avec l'équipe STAREC et les autorités provinciales.

4. Viabilité et appropriation nationale

La prison de Goma est une institution publique relevant de l'autorité du Gouvernement de la RDC, plus précisément de la Direction des services pénitentiaires du Ministère de la Justice et des Droits Humains. Le renforcement des capacités de cette institution rentrera dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de réforme de la justice qui est actuellement l'outil principal du Gouvernement dans le domaine de la justice. Ce plan prévoit de rendre fonctionnelles et en nombre suffisants les prisons, maisons d'arrêt et établissements pour mineurs sur toute l'étendue de la RDC.

5. Résumé du projet

A la suite de la prise de la ville de Goma au Nord Kivu par les rebelles du Mouvement du 23 mars, en Novembre 2012, plusieurs actes de vandalisme et de pillage ont été enregistrés dans cette ville notamment dans la prison de Goma où ils ont par ailleurs occasionné l'évasion de près d'un millier de détenus. La Prison, constituée de trois ailes principales (enfants, femmes, hommes) est actuellement totalement inutilisable à cause des destructions causées par les événements de novembre 2012.

Ce projet vise la réhabilitation minimale d'urgence des quartiers des femmes et des mineurs de la prison de Goma afin de contribuer ainsi à la restauration de l'autorité de l'Etat à travers le renforcement des capacités de cette institution pénitentiaire et le renforcement des mécanismes légaux et judiciaires de répression des actes criminels dans la province du Nord Kivu.

6. Plan de travail détaillé

N	ACTIVITES	DUREE D'EXECUTION DES TRAVAUX								ACTION PLANNIFIEE
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	
I	ACHATS									Lancement des consultations travaux et équipements, et adjudication
II	TRAVAUX DE REHABILITATION									
2.1	Démolition de Mur pour Fixation d'imposte									Démolition de mur existant et fixation d'imposte
2.2	Fabrication et pose des Huisseries									Commande, fabrication, transport Peinture et pose des huisseries
2.3	Vérification des installations existantes et pose des appareils sanitaires									Vérification de l'installation existante, achat et pose des appareils sanitaires
2.4	Vérification des installations existantes et pose des appareils électriques									Vérification de l'installation, achat et pose des appareils électriques
III	NETTOYAGE GENERAL DES LOCAUX, REMISE ET REPLI DE CHANTIER									Nettoyage a grande eau des cellules, pulvérisation des locaux, repli chantier

7. Budget du projet

PBF PROJECT BUDGET	
CATEGORIES	AMOUNT
1. Provisions, produits, équipements et transport	\$91,052.16
2. Personnel (personnel, consultants et voyage)	\$24,336.69
3. Formation des partenaires	\$0
4. Contrats	\$16,209.57
5. Autres couts directs	\$11,460.68
Sous-Total Coûts du Programme	\$143,059.1
Frais de Gestion	\$8,446.67
Total	\$151,505.77